

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2015**Objet : BUDGET RECTIFICATIF 2015**

Membres élus présents : MM BAILLY - BENEDIT - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOQUIN - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JOUSSEAU - LUGAND - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - M. VERNE

Intervention de M. Dominique CAUQUY, Trésorier

La commission des finances, le Bureau et l'assemblée générale de la CCIR Rhône-Alpes ont pris en compte les éléments budgétaires relatifs à la ressource fiscale et à la mutualisation des services supports. Ces décisions ont un impact sur la répartition des ressources vers les CCIT et induisent le vote d'un budget rectificatif pour notre Compagnie pour l'exercice 2015.

Le présent budget rectificatif intègre donc l'évolution à la baisse de la ressource fiscale, la baisse des charges de personnel sur les fonctions mutualisées et quelques décisions modificatrices intervenues dans les actions menées, tant en charges qu'en produits. Il intègre également la reprise du prélèvement exceptionnel enregistré en charges exceptionnelles dans les comptes de l'exercice 2014.

1. LES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT**1.1. Les Produits**

La CCIR a revu à la baisse la ressource fiscale attribuée à notre compagnie pour tenir compte d'une part de la ressource fiscale notifiée (en baisse après répartition de 15 000 €) et d'autre part de la mutualisation des fonctions support informatique (2 agents transférés à la CCIR), dont la ressource fiscale équivalente à la charge salariale est conservée par la CCIR (soit 125 380 €). La ressource fiscale de ce budget rectificatif s'établit donc à 6 060 000 €.

Parallèlement, la Chambre a décidé :

- lors de son Bureau du 3 octobre 2014, de l'arrêt des prestations Chambersign, ce qui annule la réalisation de 14 400 € de prestations,
- lors de son Bureau du 6 novembre 2014, de la suspension de la commercialisation de la nouvelle promotion EDM, ce qui annule la réalisation de 91 000 € de redevances de formation,
- lors de son Bureau du 8 juin 2015 de la prise en compte de la gestion des cartes d'agents immobiliers par le CFE qui générerait 16 300 € de prestations (voir ci-dessous charges de personnel CDD), ainsi que de 3 000 € de prestations complémentaires de formalités internationales.

La Chambre a en outre bénéficié d'une subvention de 25 000 € attribué par le Conseil Général de l'Ain dans le cadre de la réalisation de l'enquête de consommation des ménages.

De plus, en proie à des difficultés financières, le groupe Ingédia TP, actuel locataire de locaux du Centre des Entrepreneurs, a fait parvenir son congé à compter du 1^{er} juin 2015 ; ceci entraîne la baisse des produits de locations immobilières de 17 651 €.

Enfin, la réalisation de placement de trésorerie nécessaire au versement du prélèvement exceptionnel procure un supplément de produits financiers de 65 200 €.

1.2. Les Charges

La masse salariale découlant de la mutualisation des fonctions support informatique, reprise par la CCIR au 1^{er} janvier 2015, induit un transfert de la charge de personnel pour un montant équivalent à la reprise de la ressource fiscale citée ci-dessus (soit 125 380 €), à laquelle s'ajoutent 2 500 € de frais de déplacement.

L'arrêt de la prestation Chambersign induit l'arrêt de la cotisation annuelle (soit 4 800 €). La suspension de la promotion EDM induit l'annulation de charges de fonctionnement pour un montant de 75 000 €, correspondant aux honoraires des prestataires de formation.

PF	JMB

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2015

Objet : BUDGET RECTIFICATIF 2015

L'intégration de la gestion des cartes d'agents immobiliers nécessite le renfort des équipes du CFE par un poste d'agent de formalités. Ce poste serait créé en CDD (contrat à durée déterminée) sur une durée de 12 mois, soit du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, et dont la charge de personnel complémentaire est estimée à 19 300 € sur 2015.

Confirmé au Président de CCI France par courrier en date du 8 décembre 2014 de la Secrétaire d'état chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, le report des élections consulaires d'un an dégage en outre 75 000 € de charges diverses

Le Conseil Général, dans sa délibération du 9 décembre 2014, a réduit à 76 000 € sa participation au fonds d'intervention en faveur de la formation et de l'enseignement ; en conséquence et pour conserver la parité d'alimentation, notre Compagnie baisse également sa participation à 76 000 € (contre 80 000 €).

Bénéficiant de 25 000 € en provenance du Conseil Général de l'Ain, l'action "enquête de consommation des ménages" est recentrée pour partie sur l'exercice 2015 avec les honoraires d'intervenants pour un montant équivalent, soit 25 000 €.

La taxe foncière du bâtiment Centre des Entrepreneurs, insuffisamment estimée pour son premier versement en 2014, est réévaluée de 2 500 €, atteignant 10 500 €. De même, le budget de documentation du service administratif est complété de 8 000 €.

Lors de son assemblée générale du 30 mars 2015, les subventions suivantes ont été attribuées :

- 1 500 € à l'Union des Commerçants et Artisans de Belley pour l'organisation de Bugey Expo,
- 1 000 € à l'opération La Trace (de l'Ecole du Ski Français) de valorisation du développement durable dans les stations de montagne, du rôle des professionnels et des entreprises dans ce domaine,
- 300 € à la Chambre Professionnelle des Charcutiers Traiteurs de l'Ain pour l'organisation de la sélection régionale au concours national des meilleurs apprentis charcutiers traiteurs

Soit 2 800 € de concours financiers supplémentaires.

Enfin, le prélèvement exceptionnel prévu par le projet de loi de finances pour l'année 2015 sur le fonds de roulement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain a été enregistré en charges exceptionnelles sur les comptes de l'exercice 2014. Pour mémoire, il avait été fixé à 5 091 158 € (contre 4 739 152 € dans la version du budget primitif, soit une hausse de 352 006 €). Il est donc repris pour son montant initialement inscrit, soit 4 739 152 €.

2. LES OPERATIONS EN CAPITAL

Les opérations en capital ne connaissent pas de changement par rapport au budget primitif pour l'exercice 2015 voté lors de l'assemblée générale du 24 novembre 2014.

PF	JMB

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2015

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2015**

3. L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

3.1. les charges

	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
Achats marchandises	14 292 €	9 608 €	9 608 €
Salaires et indemnités	42 417 €	41 994 €	41 994 €
Charges sociales	7 800 €	8 000 €	8 000 €
Achats et charges externes	7 415 848 €	6 705 099 €	6 474 719 €
Impôts et taxes	97 610 €	102 204 €	104 704 €
Dotation amort. provisions	444 247 €	442 805 €	442 805 €
Concours financiers	671 723 €	530 570 €	529 370 €
Intérêts des emprunts	3 425 €	- €	- €
Charges exceptionnelles	- €	4 739 152 €	- €
IS	34 209 €	30 770 €	30 770 €
Total des charges	8 731 571 €	12 610 202 €	7 641 970 €
<i>Résultat bénéficiaire hors prélèv.</i>			529 €
Résultat bénéficiaire	- €	- €	- €
Total général	8 731 571 €	12 610 202 €	7 642 499 €
<i>Total général hors prélèv.</i>	8 731 571 €	7 871 050 €	7 642 499 €

3.2. les produits

	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
Ressource fiscale	6 679 104 €	6 200 000 €	6 060 000 €
Ventes	38 300 €	26 000 €	26 000 €
Production vendue	909 354 €	954 799 €	851 048 €
Subventions	333 926 €	436 134 €	461 134 €
Produits financiers	114 564 €	128 000 €	193 200 €
Reprise sur provisions	20 000 €	- €	- €
Produits exceptionnels	51 117 €	51 117 €	51 117 €
Total des produits	8 146 365 €	7 796 050 €	7 642 499 €
<i>Résultat déficitaire hors prélèv.</i>	585 206 €	75 000 €	- €
Résultat déficitaire	585 206 €	4 814 152 €	- €
Total général	8 731 571 €	12 610 202 €	7 642 499 €
<i>Total général hors prélèv.</i>	8 731 571 €	7 871 050 €	7 642 499 €

3.3. le résultat de fonctionnement

	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
Total des charges	8 731 571 €	12 610 202 €	7 641 970 €
<i>Total des charges hors prélèv.</i>	8 731 571 €	7 871 050 €	7 641 970 €
Total des produits	8 146 365 €	7 796 050 €	7 642 499 €
Résultat	-585 206 €	-4 814 152 €	+529 €
<i>Résultat hors prélèvement</i>	-585 206 €	-75 000 €	+529 €

PF	JMB

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2015

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2015**

3.4. Capacité d'autofinancement

	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotation amort provisions	444 247 €	442 805 €	442 805 €
Résultat positif	- €	- €	529 €
Total augmentation	444 247 €	442 805 €	443 334 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	51 117 €	51 117 €	51 117 €
Reprise sur provisions	20 000 €	- €	- €
Déficit de l'exercice	585 206 €	4 814 152 €	- €
Total diminution	656 323 €	4 865 269 €	51 117 €
Capacité d'autofinancement (CAF)	-212 076 €	-4 422 464 €	+392 217 €
<i>Capacité d'autofin. (CAF) hors prélèv.</i>	<i>-212 076 €</i>	<i>+316 688 €</i>	<i>+392 217 €</i>

3.5. Opérations en capital

	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	130 000 €	48 000 €	48 000 €
Immobilisations corporelles	437 230 €	728 030 €	728 030 €
Immobilisations financières	427 378 €	379 200 €	379 200 €
Remboursement emprunts	198 453 €	- €	- €
Total des emplois	1 193 061 €	1 155 230 €	1 155 230 €
<u>Ressources :</u>			
CAF	-212 076 €	- 4 422 464 €	+392 217 €
Subvention d'équipement	20 000 €	- €	- €
Total des ressources	-192 076 €	-4 422 464 €	+392 217 €
Prélèvement sur le fonds de roulement	1 385 137 €	5 577 694 €	763 013 €

4. CONCLUSION

Ce budget rectificatif pour l'exercice 2015 intègre donc :

- d'une part, la révision du montant de la ressource fiscale, conséquence de la notification du montant régional avant répartition et de la mutualisation des fonctions support informatique, soit une baisse de l'ordre de 140 K€, mais également de la révision des charges de fonctionnement de plusieurs actions (y compris les charges de personnel des fonctions supports informatique), et la création d'un poste d'agent CFE en CDD pour une durée de 12 mois,

- d'autre part, la reprise du prélèvement exceptionnel de près de 4,8 millions d'euros conformément aux dispositions prises pour enregistrer ce prélèvement sur les comptes de l'exercice 2014.

Il est important de noter également que la charge de fonctionnement non récurrente de 75 000 € liée aux coûts d'organisation des élections consulaires a été reprise (les élections n'auront lieu qu'en fin d'année 2016).

Ces éléments conduisent donc à constater un résultat bénéficiaire de 529 € et un déficit budgétaire de 763 013 €.

PF	JMB

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2015

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2015**

La commission des finances qui s'est tenue le 8 juin 2015 a émis un avis favorable sur ce budget rectificatif pour l'exercice 2015 et ses délibérations.

Seront soumis pour délibération à l'assemblée générale du 29 juin 2015 :

- le budget rectificatif pour l'exercice 2015,
- et la création d'un poste en CDD pour une durée de 12 mois d'agent administratif au Centre de formalités pour surcroît d'activité.

L'Assemblée,

- **Vu l'exposé de Dominique Cauquy, Trésorier**
- **Vu l'avis de la Commission des Finances,**

après examen et échanges d'observations, et après en avoir délibéré approuve le budget rectificatif 2015.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus 36
- Nombre de Membres en exercice 34
- Nombre de Membres présents 18
- Nombre de voix pour 18
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2015**Objet : BUDGET RECTIFICATIF 2015 - ANNEXE BUDGETAIRE**

A.1/ service général

Charges	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
Achats marchandises	14 292 €	9 608 €	9 608 €
Salaires	42 417 €	41 994 €	41 994 €
Charges sociales	7 800 €	8 000 €	8 000 €
Achats et charges externes	5 718 857 €	5 108 898 €	4 953 518 €
Impôts et taxes	69 385 €	78 879 €	81 379 €
Dotations amort. et prov.	278 597 €	267 043 €	267 043 €
Concours financiers	462 746 €	381 593 €	384 393 €
Intérêts des emprunts	1 035 €	-	-
Contributions versées aux services	1 429 955 €	1 209 392 €	1 221 392 €
Charges exceptionnelles	-	4 739 152 €	-
IS	34 209 €	30 770 €	30 770 €
Total des charges	8 059 293 €	11 875 329 €	6 998 097 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	8 059 293 €	11 875 329 €	6 998 097 €

Produits	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
Ressource fiscale	6 679 104 €	6 200 000 €	6 060 000 €
Ventes	38 300 €	26 000 €	26 000 €
Production vendue	385 412 €	415 277 €	402 526 €
Subventions	154 125 €	234 534 €	259 534 €
Produits financiers	113 564 €	128 000 €	193 200 €
Autres produits	31 571 €	25 539 €	25 539 €
Reprise sur provisions	20 000 €	-	-
Produits exceptionnels	-	-	-
Total des produits	7 422 076 €	7 029 350 €	6 966 799 €
Résultat déficitaire	637 217 €	4 845 979 €	31 298 €
Total général	8 059 293 €	11 875 329 €	6 998 097 €

Capacité d'autofinancement	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	278 597 €	267 043 €	267 043 €
Résultat positif	-	-	-
Total augmentation	278 597 €	267 043 €	267 043 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	-	-	-
Reprise sur provisions	20 000 €	-	-
Déficit de l'exercice	637 217 €	4 845 979 €	31 298 €
Total diminution	657 217 €	4 845 979 €	31 298 €
Capacité d'autofinancement	-378 620 €	-4 578 936 €	235 745 €

PF	JMB

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2015

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2015 - ANNEXE BUDGETAIRE**

Opérations en capital	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	90 000 €	12 000 €	12 000 €
Immobilisations corporelles	341 230 €	564 030 €	564 030 €
Immobilisations financières	427 378 €	379 200 €	379 200 €
Remboursement des emprunts	92 000 €	-	-
Opérations interservices	55 909 €	43 528 €	43 528 €
Total des emplois	1 006 517 €	998 758 €	998 758 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	-378 620 €	-4 578 936 €	235 745 €
Subventions d'équipement	-	-	-
Total des ressources	-378 620 €	-4 578 936 €	235 745 €
Prélèvement sur fonds de roulement	1 385 137 €	5 577 694 €	763 013 €
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

A.2/ Service formation

Charges	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
Achats marchandises	-	-	-
Salaires	-	-	-
Charges sociales	-	-	-
Achats et charges externes	1 633 993 €	1 530 961 €	1 455 961 €
Impôts et taxes	11 457 €	11 820 €	11 820 €
Dotations amort. et prov.	140 814 €	150 926 €	150 926 €
Concours financiers	208 977 €	148 977 €	144 977 €
Intérêts des emprunts	2 390 €	-	-
Contributions versées aux services	-	-	-
Charges except. et IS	-	-	-
Total des charges	1 997 631 €	1 842 684 €	1 763 684 €
Résultat bénéficiaire	132 756 €	100 191 €	100 191 €
Total général	2 130 387 €	1 942 875 €	1 863 875 €

Produits	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
Ressource fiscale	-	-	-
Ventes	-	-	-
Production vendue	446 170 €	460 650 €	369 650 €
Subventions	179 801 €	201 600 €	201 600 €
Produits financiers	1 000 €	-	-
Autres produits	22 344 €	20 116 €	20 116 €
Reprise sur provisions	-	-	-
Contributions reçues des services	1 429 955 €	1 209 392 €	1 221 392 €
Produits exceptionnels	51 117 €	51 117 €	51 117 €
Total des produits	2 130 387 €	1 942 875 €	1 863 875 €
Résultat déficitaire	-	-	-
Total général	2 130 387 €	1 942 875 €	1 863 875 €

PF	JMB

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2015

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2015 - ANNEXE BUDGETAIRE**

Capacité d'autofinancement	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	140 814 €	150 926 €	150 926 €
Résultat positif	132 756 €	100 191 €	100 191 €
Total augmentation	273 570 €	251 117 €	251 117 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	51 117 €	51 117 €	51 117 €
Reprise sur provisions	-	-	-
Déficit de l'exercice	-	-	-
Total diminution	51 117 €	51 117 €	51 117 €
Capacité d'autofinancement	222 453 €	200 000 €	200 000 €

Opérations en capital	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	40 000 €	36 000 €	36 000 €
Immobilisations corporelles	96 000 €	164 000 €	164 000 €
Immobilisations financières	-	-	-
Remboursement des emprunts	106 453 €	-	-
Opérations interservices	-	-	-
Total des emplois	242 453 €	200 000 €	200 000 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	222 453 €	200 000 €	200 000 €
Subventions d'équipement	20 000 €	-	-
Total des ressources	242 453 €	200 000 €	200 000 €
Prélèvement sur fonds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

A.3/ Service divers

Charges	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
Achats marchandises	-	-	-
Salaires	-	-	-
Charges sociales	-	-	-
Achats et charges externes	118 888 €	112 870 €	112 870 €
Impôts et taxes	16 768 €	11 505 €	11 505 €
Dotations amort. et prov.	24 836 €	24 836 €	24 836 €
Concours financiers	-	-	-
Intérêts des emprunts	-	-	-
Contributions versées aux services	-	-	-
Charges except. et IS	-	-	-
Total des charges	160 492 €	149 211 €	149 211 €
Résultat bénéficiaire	-	-	-
Total général	160 492 €	149 211 €	149 211 €

PF	JMB

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2015

Objet : **BUDGET RECTIFICATIF 2015 - ANNEXE BUDGETAIRE**

Produits	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
Ressource fiscale	-	-	-
Ventes	-	-	-
Production vendue	77 772 €	78 872 €	78 872 €
Subventions	-	-	-
Produits financiers	-	-	-
Autres produits	1 975 €	1 975 €	1 975 €
Reprise sur provisions	-	-	-
Produits exceptionnels	-	-	-
Total des produits	79 747 €	80 847 €	80 847 €
Résultat déficitaire	80 745 €	68 364 €	68 364 €
Total général	160 492 €	149 211 €	149 211 €

Capacité d'autofinancement	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
<u>Eléments d'augmentation :</u>			
Dotations amort. et prov.	24 836 €	24 836 €	24 836 €
Résultat positif	-	-	-
Total augmentation	24 836 €	24 836 €	24 836 €
<u>Eléments de diminution :</u>			
Subventions virées au résultat	-	-	-
Reprise sur provisions	-	-	-
Déficit de l'exercice	80 745 €	68 364 €	68 364 €
Total diminution	80 745 €	68 364 €	68 364 €
Capacité d'autofinancement	-55 909 €	-43 528 €	-43 528 €

Opérations en capital	Rectificatif 2 2014	Primitif 2015	Rectificatif 2015
<u>Emplois :</u>			
Immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-
Remboursement des emprunts	-	-	-
Opérations interservices	-	-	-
Total des emplois	0 €	0 €	0 €
<u>Ressources :</u>			
Capacité d'autofinancement	-55 909 €	-43 528 €	-43 528 €
Opérations interservices	55 909 €	43 528 €	43 528 €
Subventions d'équipement	-	-	-
Total des ressources	0 €	0 €	0 €
Prélèvement sur fonds de roulement	-	-	-
Excédent du fonds de roulement	-	-	-

PF	JMB